

Ces dernières considérations justifient, sur un point assez important, une dissertation que j'ai eu l'honneur, Messieurs, de vous lire, il y a deux ans, dissertation que vous avez accueillie avec une bienveillance dont je suis et je serai toujours grandement reconnaissant, et dans laquelle je cherchais à démontrer combien l'étude de nos antiquités ecclésiastiques jetait du jour sur les antiquités profanes, et pouvait servir à éclaircir plusieurs points douteux de l'histoire et des institutions civiles.